

PRÉFET DE LA GIRONDE

*Direction départementale
des territoires et de la mer
de la Gironde*

Division Ouest Gironde

*Subdivision Territoriale et Maritime
du Bassin d'Arcachon*

**AVIS AUX NAVIGATEURS
DU BASSIN D'ARCACHON
n° 19/2010**

Arcachon, le 11/08/2010

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés qu'en raison du défilé nautique **le 15 août 2010**, une zone sera balisée pour cette manifestation avec un sens de circulation et un ordre de passage qui devront être respectés scrupuleusement.

Cette zone se situe au large des jetées Thiers et Eyrac et trois bouées seront mouillées pour indiquer le parcours. (voir plan en annexe).

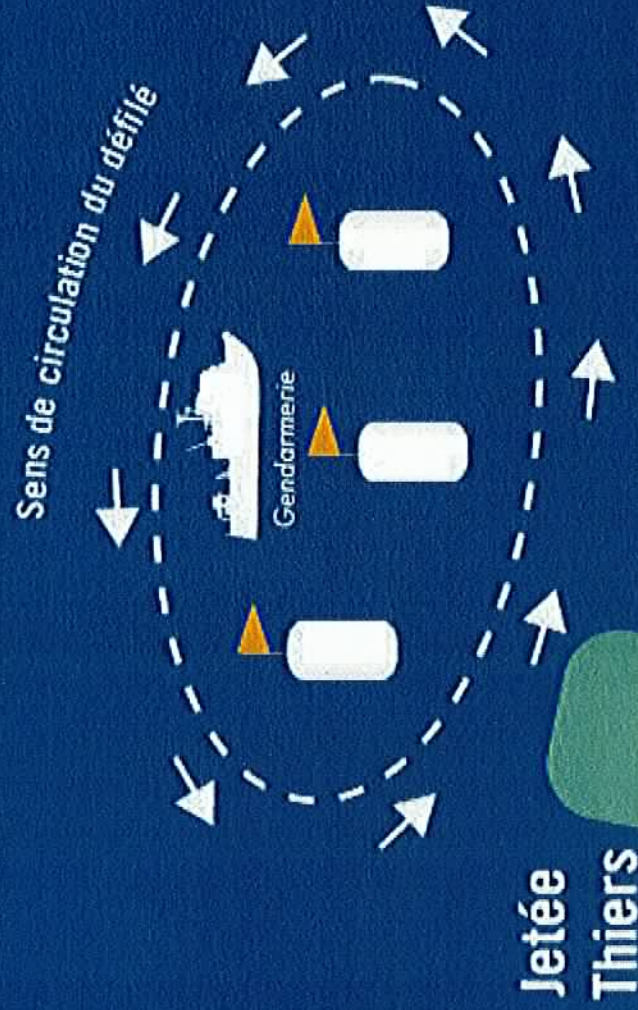
Il est fortement recommandé de naviguer avec prudence dans cette zone et de prendre en compte les informations données par les navires de l'organisateur.

L'Ingénieur des T.P.E.
Pierre MORIN

Arcachon

Défilé nautique du 15 août 2010

Départ 12h à l'issue de la messe



fêtes de la
mer

Cette année encore
le défilé est balisé pour
des raisons de sécurité.

Merci de respecter
le sens de circulation
autour des bouées :
Ouest - Est (bouée à
babord)

Ordre de passage :

- 1 - SNSM
- 2 - Pinasses à voile
- 3 - Bacs à voile
- 4 - Canots mixtes
- 5 - Monotypes
- 6 - Belle Plaisance
- 7 - Toutes les autres
embarcations (privés
et particuliers)